

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° de déclaration Corian® - 01


1. Code d'identification unique du produit type :

Modèle et n°	Description
Sweet 802	Petit évier unique
Sweet 804	Grand évier unique
Sweet 805	Grand évier unique
Sweet 809	Petit évier unique
Sweet 857	Petit évier unique
Sweet 859	Grand évier unique
Sweet 871	Grand évier unique
Sweet 881	Grand évier unique
Smooth 850	Double évier
Smooth 873	Double évier
Spicy 965	Grand évier unique
Spicy 966	Grand évier unique
Spicy 967	Petit évier unique
Spicy 969	Grand évier unique
Spicy 970	Grand évier unique
Spicy 9910	Petit évier unique
Spicy 9920	Grand évier unique avec égouttoir
Salty 9410	Double évier
Tasty 9610	Grand évier unique
Rounded 9310	Grand évier unique
Sparkling 9501	Petit évier unique
Sparkling 9502	Petit évier unique
Sparkling 9503	Grand évier unique
Sparkling 9504	Grand évier unique
Sparkling 9505	Grand évier unique

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément aux exigences de l'article 11, paragraphe 4 :
Évier de cuisine

3. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, selon les indications du fabricant :
Préparation alimentaire, lavage de la vaisselle et écoulement des eaux usées domestiques

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Dr. Michael A. Banks
Codes and Regulatory Bodies Leader
E. I. du Pont de Nemours and Company
3115 River Road
Buffalo, NY, 14207 USA

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant conformément aux exigences de l'article 11 paragraphe 5 :
Marque déposée : **CORIAN®**
Adresse :

DuPont de Nemours International Sàrl
2, Chemin du Pavillon
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **Non applicable**

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'Annexe V du Règlement Produits de Construction (UE) n°305/2011 : **Système 4**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Détermination du produit type et du contrôle de production en usine par le fabricant**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable**

9. Performance déclarée :

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Nettoyabilité	Validé	EN 13310:2003
Écoulement de l'eau	Validé	
Résistance à la chaleur sèche	Validé	
Résistance aux variations de température	Validé	
Durabilité	Validé	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

01/06/2016

Signature et date